



LYSTER



RAPPORT DU MAIRE

Chères Lysteroises, Chers Lysterois,

Selon les dispositions de l'article 955 du Code municipal, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire fait un rapport sur la situation financière de la municipalité.

États financiers 2015

Nos états financiers ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton et ont été déposés au Conseil le 7 mars 2016. Selon le rapport financier, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2015, la situation financière était la suivante :

Revenus de fonctionnement et affectations	2 088 951 \$
Charges de fonctionnement	2 154 863 \$
Déficit de fonctionnement de l'exercice	-65 912 \$
Conciliation à des fins fiscales	177 914 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	112 002 \$
Excédent de fonctionnement accumulé non affecté	472 076 \$
Réserve financière pour l'amélioration du secteur aqueduc et égouts	57 650 \$
Fonds de roulement non utilisé	96 917 \$
Dette à long terme	1 705 623 \$

Rapport du vérificateur externe

Le vérificateur externe a émis un rapport attestant que les états financiers de la municipalité donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie, pour l'exercice terminé au 31 décembre 2015, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Indications préliminaires pour le présent exercice financier

Pour l'année 2016, à deux mois de la fin de l'année, nous anticipons que les résultats de l'année en cours se soldent par un excédent des revenus sur les charges, et seront plus précisément établis au début de l'année 2017 lorsque les vérificateurs auront complété leur mandat.

Rémunération et l'allocation de dépenses des membres du Conseil municipal pour 2016

Un conseiller reçoit une rémunération de 243.30\$ et une allocation de dépenses de 69.37\$ mensuellement. Le maire, quant à lui, reçoit une rémunération de 729.86\$ et une allocation de dépenses de 208.08\$ mensuellement.

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, conclus par la Municipalité ainsi que l'ensemble des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclu avec le même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats totalise une dépense de plus de 25 000 \$.

Construction B.M.L.	Pavage Route Fournier	209 232 \$
CWA mécanique de procédé	Panneau de contrôle station de pompage #2, réservoirs, puits	68 439 \$
EMP inc.	Travaux ponceaux, rechargement, nettoyage de fossés, travaux raccordement rue Gingras	107 739 \$
Entreprises Lévisiennes	Pavage rue Noël, Beaudoin, King, Rang 1 est, trottoir rue King	290 070 \$
Financière Banque Nationale	Remboursement capital et intérêt sur les emprunts	94 884 \$
Gaudreau Environnement	Collecte et traitement récupération et déchets	122 118 \$
Hydro Québec	Électricité	28 083 \$
Laquerre Chrysler inc.	Achat camion Dodge Ram 1500	31 746 \$
M.R.C. de l'Érable	Quote-part 2016, honoraires ingénieur	264 143 \$
Ministre des Finances	Quote-part Sûreté du Québec	115 646 \$
Pavage Lagacé et Frères	Déneigement, pavage et rapiéçage, nivelage, réparation puisards et regards sanitaires, équipements pour le nouveau camion Dodge	284 227 \$
Revenu Canada	Déductions à la source fédérales	27 021 \$
Revenu Québec	Déductions à la source	73 026 \$



LYSTER



RAPPORT DU MAIRE

Programme d'immobilisations et réalisations 2016

Pour l'année 2016, nous avons réalisé une grande partie des projets prévus au programme d'immobilisations. Au niveau de la voirie, du pavage a été effectué sur les rues King, Noël, Beaudoin et le rang 1 est. De plus, nous avons réalisé l'aménagement du débarcadère à l'école Bon-Pasteur, le tout en conformité avec le programme «À pied à vélo, ville active» auquel la municipalité a participé en collaboration avec la Commission scolaire. Le coût net de ces travaux s'est élevé à 240 850\$ et nous avons obtenu une aide financière de 30 000\$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal. Le solde de 210 850\$ a été puisé en partie dans le budget de fonctionnement de l'année et au surplus accumulé. Nous avons également finalisé le développement de la rue Huard avec le pavage et l'installation des lumières de rue au DEL. Le coût des travaux exécutés en 2016 pour finaliser ce projet s'élève à 44 520\$. Tous les travaux de la rue Huard ont été financés par un règlement d'emprunt.

Également, vous avez sans doute remarqué le nouvel éclairage de rue au DEL à certains endroits. Effectivement, la municipalité les remplacera à mesure que les lumières actuelles auront besoin d'intervention.

Au niveau des loisirs et de la culture, nous avons refait la galerie extérieure de la Gare et les poteaux du terrain de balle ont été remplacés.

Pour ce qui est des infrastructures d'eau potable et des eaux usées, nous avons finalisé la réhabilitation de la station de pompage no 2 et des puits d'eau potable. Ces travaux étaient importants et nécessaires car les équipements étaient désuets et avaient dépassé leur durée de vie utile. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de l'Entente fédérale-provinciale relative au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec. La municipalité recevra 805 589\$ dans le cadre de ce programme qui s'étendra jusqu'au 31 décembre 2018.

Programme triennal 2017-2018-2019

Pour ce qui est de la voirie, le comité se réunira sous peu pour établir les prochaines priorités, qui seront probablement le remplacement de ponceaux et l'asphaltage d'une partie du Chemin de la Grosse-Île, l'asphaltage du rang 3 ouest, et le remplacement d'un ponceau et l'asphaltage dans le rang 1 est.

Au loisir, nous avons fait évaluer le Centre des loisirs par une firme d'architectes afin de pouvoir rénover le gymnase pour y installer de la ventilation et de la climatisation. A cet effet, nous avons déposé une demande d'aide financière et le dossier est présentement en traitement. Également, nous sommes actuellement en démarche auprès du Ministère de l'Environnement afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour faire la stabilisation des berges et réaliser l'aménagement de l'aire de repos sur le bord de la rivière.

Pour les infrastructures d'aqueduc et égouts, nous poursuivons les améliorations aux puits d'eau potable avec l'aide de la taxe d'accise, soit le nettoyage des puits. Nous ferons également de l'inspection par caméra de certains tronçons des réseaux afin de vérifier l'état des conduites.

Budget 2017

A partir du mois de novembre, votre conseil municipal travaillera à la préparation du budget 2017. Il est à prévoir une augmentation selon le coût de la vie et les taux de taxes de services devraient demeurer sensiblement les mêmes, sauf pour ce qui est de service de collecte et traitement des matières résiduelles, car nous aurons un nouveau contrat avec Gaudreau Environnement à compter de 2017.

Mot de la fin

Pour terminer, je veux remercier l'équipe municipale qui est au poste quotidiennement pour assurer les opérations de la municipalité. Je tiens également à souligner l'harmonie qui règnent au sein de votre conseil municipal, assurant ainsi le développement de la municipalité vers des objectifs répondant aux besoins de ses citoyens.

DONNÉ À LYSTER, CE 7e JOUR DE NOVEMBRE 2016

Sylvain Labrecque, maire